

Questionnaire « Economie des chœurs » - Note technique

Saisie des réponses :

Vos réponses doivent être saisies directement en ligne. La démarche à suivre est détaillée ci-dessous

- connectez-vous sur le site www.economie-chant-choral.com
- Suivez le lien pointant vers le questionnaire
- Saisissez votre identifiant (numéro à 5 chiffres fourni dans le courrier qui vous a été envoyé) dans la case « Invitation », cliquez sur continuer. Vous accédez au questionnaire.
- Les boutons « suivant » et « précédent » vous permettent de naviguer au sein du questionnaire.
- Afin que vos réponses soient bien prises en compte, veillez à bien aller jusqu'à la dernière page du questionnaire sur laquelle il est indiqué « Vous avez bien répondu à toutes les questions de ce questionnaire ». Cliquez alors sur le bouton « Envoyer » afin d'enregistrer vos réponses.

Interruption de la saisie en cours de route

Si vous souhaitez interrompre la saisie des données (si vous réalisez qu'il vous manque des informations, ou que vous n'avez pas le temps d'achever la saisie en une seule fois,...)

- Cliquez sur le bouton « sauvegarder le questionnaire et le continuer », présent en bas de chaque page du questionnaire.
- Sur la page de sauvegarde qui apparaît, saisissez un nom et un mot de passe. Ceux-ci vous permettront de reprendre la saisie des réponses ultérieurement, sans avoir à répondre à nouveau aux questions que vous avez déjà remplies.
- Pour reprendre la saisie, saisissez à nouveau votre identifiant comme lors de la première connexion. Cliquez sur le bouton « Charger un questionnaire non terminé », et saisissez les informations (nom et mot de passe) que vous avez indiquées lors de votre première connexion.

Anonymat :

Le questionnaire est totalement anonyme. L'identifiant qui vous est remis et que vous devez saisir avant de répondre nous permet de contrôler le taux de réponse. Identifiants et réponses sont gérés par deux bases de données distinctes qu'il n'est pas possible de faire correspondre. Il nous est donc possible de savoir si un chœur a répondu ou non à l'enquête, mais nous ne sommes pas en mesure de faire un lien entre un chœur et les réponses qu'il a données.

Temps de réponses

Le questionnaire est composé de 30 groupes de questions comportant en général entre une et trois questions. La saisie des réponses pour l'ensemble du questionnaire peut s'effectuer en une vingtaine de minutes dans la mesure où vous disposez des informations nécessaires. Nous vous incitons par conséquent à préparer cette saisie avant de vous connecter.

Une structure pour plusieurs chœurs

Il peut arriver qu'une structure qui gère différents chœurs soit questionnée plusieurs fois. Si la structure dispose des éléments lui permettant de distinguer les réponses (comptabilités séparées, identification de la nature des flux par chœur, ...) elle est en mesure de remplir deux questionnaires distincts. Si elle ne dispose pas de tels éléments, elle ne remplira qu'un seul questionnaire. Dans ce second cas de figure, une question particulière lui permettra de préciser pour combien d'ensembles les réponses sont apportées.

Contenu du questionnaire

L'enquête comporte quatre types de questions :

- Présentation du chœur : Il s'agit de questions générales (effectif, année de création, répertoire, ...) permettant de décrire le chœur à grands traits.
- Ressources du chœur : Ces questions ont pour but de préciser les moyens (cotisations, subventions, ...) dont dispose le chœur pour assurer son fonctionnement.

- Description de l'activité du chœur : L'objectif de ces questions est de cerner les conditions concrètes de fonctionnement du chœur sur un nombre limité de sujets (hébergement, partitions, situation du chef, ...).
- Concerts : Il s'agit de questions réalisant un zoom sur la ou les représentation(s) donnée(s) par le chœur dans l'année (conditions d'organisation des concerts, moyens mobilisés à cette occasion, ...)

Période de référence pour les réponses

L'ensemble du questionnaire porte sur le fonctionnement *annuel* du chœur. Selon le mode de fonctionnement de votre ensemble, vos réponses porteront soit sur l'année civile 2006, soit sur l'année scolaire 2006-2007, soit sur une autre période annuelle de référence à préciser.

Préparation de la saisie

- Une version imprimable du questionnaire peut-être téléchargée sur le site www.economie-chant-choral.com. Celle-ci vous permettra de préparer la saisie en découvrant les questions avant de vous connecter.
- Selon le mode de fonctionnement de votre chœur, certains documents pourront s'avérer utiles s'ils sont disponibles :
 - programme du dernier concert donné par le chœur
 - statuts du chœur
 - bilan financier (montant et origine des recettes et des dépenses)
 - documents relatifs à l'activité du chœur : bilan d'activités du chœur liste des événements musicaux et non musicaux que le chœur a-organisés - auxquels le chœur a participé,
 - ...
- La diversité des informations pouvant faire appel aux connaissances de plusieurs membres du chœur, nous vous suggérons de renseigner le questionnaire en présence du trésorier, du président et du chef de chœur.

Pas d'accès à Internet ?

S'il vous est impossible d'accéder à Internet, vous pouvez nous faire parvenir vos réponses par questionnaire papier. Vous obtiendrez celui-ci en appelant le : 06 73 73 84 53, ou bien en vous adressant à une Mission Voix, dont la liste par région figure ci-dessous. La saisie de ce questionnaire papier sera assurée par l'Institut Français d'Art Choral (IFAC).

Assistance

En cas de difficulté, liée à la compréhension du questionnaire ou à une difficulté technique rencontrée lors de la saisie, un service d'assistance est à votre disposition. Vous pouvez adresser vos questions par mail à l'adresse suivante : info@economie-chant-choral.com. Une réponse vous sera adressée dans les meilleurs délais par l'un des membres du comité de suivi de l'enquête.

Les Missions Voix en régions :

Alsace :	<i>MISSION VOIX ALSACE</i> - Tél. : 03 89 77 91 80
Aquitaine :	<i>AQUITAINE MISSION VOIX</i> - Tél. : 05 57 87 09 86
Auvergne :	<i>LE TRANSFO</i> - Tél. : 04 73 28 83 40
Bourgogne :	<i>MUSIQUE DANSE BOURGOGNE</i> - Tél. : 03 80 68 26 00
Bretagne :	<i>MUSIQUES ET DANSES EN BRETAGNE</i> - Tél. : 02 99 37 34 58
Centre :	<i>CEPRAVOI</i> - Tél. : 02 47 50 70 02
Champagne-Ardenne :	<i>ORCCA – Mission voix</i> - Tél. : 03 26 55 78 20
Corse :	<i>CENTRE RÉGIONAL D'ART POLYPHONIQUE</i> - Tél. : 04 95 73 16 37
Ile-de-France :	<i>ARIAM ILE DE FRANCE</i> - Tél. : 01 42 85 45 28
Lorraine :	<i>INECC - MISSION VOIX LORRAINE</i> - Tél. : 03 87 30 52 07
Midi-Pyrénées :	<i>ARPA</i> - Tél. : 05 61 55 44 60
Nord – Pas-de-Calais :	<i>DOMAINE MUSIQUES</i> - Tél. : 03 20 63 65 80
Basse-Normandie :	<i>MUSIQUE EN NORMANDIE</i> - Tél. : 02 31 27 88 10
Poitou-Charentes :	<i>AGENCE RÉGIONALE DU SPECTACLE VIVANT</i> - Tél. : 05 49 55 33 19
Rhône-Alpes :	<i>AGENCE MUSIQUE ET DANSE RHONE-ALPES</i> - Tél. : 04 72 77 84 30